

Séance ordinaire du 21 novembre 2017

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt et un novembre deux mille dix-sept à neuf heures vingt-cinq, à la salle du comité, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Clément Genest, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Janet Jones.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2017-14-07**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 21 novembre 2017.

CE-2017-14-08**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Lévis**

[Document d'aide à la décision GRE-2017-240](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry et Fleur Paradis à participer à l'activité organisée par la Chambre de commerce de Lévis, le 21 novembre 2017 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Suspension de la séance

À 11 h 20, la séance est suspendue jusqu'à 14 h.

Reprise de la séance ordinaire du 21 novembre 2017

La séance ordinaire du 21 novembre 2017 est reprise à 13 h 50, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau et Clément Genest, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le membre du comité exécutif Janet Jones.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – processus de soutien, Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie par intérim et attachée de presse du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2017-14-09**Approbation du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2017**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 2 novembre 2017.

CE-2017-14-10**Félicitations à Diffusion culturelle de Lévis**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de féliciter Diffusion culturelle de Lévis pour avoir reçu le prix *Partenariat Méga-Scène / Xpert-Son du Réseau des organisateurs de spectacles de l'Est du Québec*, afin de souligner le succès des collaborations développées avec des organismes de son milieu au cours de l'année artistique 2016-2017, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

CE-2017-14-11**Modification de la résolution CE-2017-13-19 « Renonciation par la Ville au droit de préemption sur une partie du lot 5 524 797 du cadastre du Québec (parc industriel Bernières) »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2017-13-19 « Renonciation par la Ville au droit de préemption sur une partie du lot 5 524 797 du cadastre du Québec (parc industriel Bernières) » par :

- la suppression, à l'alinéa des mots « d'échange »;
 - le remplacement, à l'alinéa du mot « Vitreire » par le mot « Vitrierie ».
-

CE-2017-14-12**Condoléances aux membres de la famille de madame Jeanine Guay Després**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre les plus sincères condoléances des membres du conseil et du personnel de la Ville à monsieur Yves Després, directeur général adjoint - sécurité publique, ainsi qu'aux membres de sa famille, à l'occasion du décès de leur mère, madame Jeanine Guay Després.

CE-2017-14-13**Détermination du lieu des séances du conseil de la Ville, du comité plénier et du comité exécutif pour la période des travaux de réfection de l'hôtel de ville**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de ratifier et déterminer que les séances ordinaires et extraordinaires du conseil de la Ville ont lieu dans la salle du conseil, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis, pour la période du 21 novembre au 22 décembre 2017 inclusivement;
- de ratifier et déterminer que les séances du comité plénier ont lieu dans la salle du conseil, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis, pour la période du 21 novembre au 22 décembre 2017 inclusivement;
- de ratifier et déterminer que les séances ordinaires du comité exécutif ont lieu dans la salle de comité, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis, pour la période du 21 novembre au

22 décembre 2017 inclusivement.

CE-2017-14-14

Besoin de main-d'œuvre au Bureau de projets de la Direction générale
[Document d'aide à la décision GCH-2017-067](#)

Il est résolu d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à procéder aux mouvements de main-d'œuvre au Bureau de projets de la Direction générale, tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2017-067.

CE-2017-14-15

Mandat qualifiant au poste cadre de coordonnateur – développement économique de la Direction du développement économique et de la promotion
[Document d'aide à la décision GCH-2017-069](#)

Il est résolu de nommer monsieur Tommy Grégoire au poste cadre de coordonnateur – développement économique de la Direction du développement économique et de la promotion, pour un mandat qualifiant, et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir entre les parties.

CE-2017-14-16

Lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel de la Direction de la vie communautaire
[Document d'aide à la décision GCH-2017-070](#)

Il est résolu d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel de la Direction de la vie communautaire.

CE-2017-14-17

Entente à intervenir avec le Secrétariat du Conseil du trésor et un membre du personnel de la Direction des communications dans le cadre du programme *Échanges Canada*
[Document d'aide à la décision GCH-2017-074](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le maire et la greffière à signer l'entente à intervenir avec le Secrétariat du Conseil du trésor et un membre du personnel de la Direction des communications dans le cadre du programme *Échanges Canada*.

CE-2017-14-18

Ratification d'un mandat confié à Dufresne Hébert Comeau pour des services professionnels
[Document d'aide à la décision AJ-2017-010](#)

Il est résolu de ratifier le mandat confié à Dufresne Hébert Comeau dans le cadre

de l'application de la *Loi visant principalement la récupération des sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics*.

CE-2017-14-19

Calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2018 [Document d'aide à la décision GRE-2017-223](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'établir le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2018 aux dates et heures indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2017-223.

CE-2017-14-20

Calendrier des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2018 [Document d'aide à la décision GRE-2017-224](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le calendrier des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2018, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2017-224.

CE-2017-14-21

Modification de la résolution CE-2017-12-88 « Aide financière à Légion royale canadienne succ. 12, Lévis » [Document d'aide à la décision GRE-2017-235](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2017-12-88 « Aide financière à Légion royale canadienne succ. 12, Lévis » par le remplacement, à l'alinéa, du montant de « 500 \$ » par celui de « 700 \$ ».

CE-2017-14-22

Dépôt du rapport des amendements budgétaires et des virements de fonds de la Société de transport de Lévis [Document d'aide à la décision INF-2017-024](#)

Le rapport des amendements budgétaires et des virements de fonds pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2017 de la Société de transport de Lévis est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer le rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2017-14-23

Financement de la dépense relative à des travaux aux garages municipaux [Document d'aide à la décision INF-BI-2017-010-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative à des travaux aux garages municipaux de Monseigneur-Bourget en priorité, Saint-Omer, Saint-Romuald et Saint-Nicolas, au montant maximal de 260 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2017-14-24**Financement de la dépense relative à des travaux au Centre de plein air**

Document d'aide à la décision DVC-2017-007-R-1

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative à des travaux au Centre de plein air au montant maximal de 10 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2017-14-25**Formation d'un comité *ad hoc* pour le choix de l'œuvre d'art public dans le projet du Complexe aquatique multifonctionnel**

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2017-021](#)

Il est résolu d'approuver les recommandations indiquées à la fiche de prise de décision DVC-ART-2017-021 pour la composition du comité *ad hoc* pour le choix de l'œuvre d'art public dans le projet du Complexe aquatique multifonctionnel et de mandater le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers à titre de représentante du propriétaire au sein de ce comité, et le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau à titre de substitut à celle-ci.

CE-2017-14-26**Dépôt du rapport de la séance de la commission consultative de développement social et communautaire du 21 septembre 2017 et mandat au Service sociocommunautaire de la Direction de la vie communautaire**

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2017-025](#)

Le rapport de la séance de la commission consultative de développement social et communautaire du 21 septembre 2017, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de mandater le Service sociocommunautaire de la Direction de la vie communautaire pour organiser la tenue de quatre types de consultations, afin de rejoindre l'ensemble des actrices et acteurs impliqués dans la rédaction de la politique de développement social et communautaire, soit :

- un grand rendez-vous des représentantes et représentants d'organismes et du personnel de la Ville ;
 - un sondage en ligne ;
 - seize assemblées de cuisine auprès des clientèles particulières et utilisatrices et utilisateurs de services communautaires ;
 - trois audiences publiques, soit une par arrondissement.
-

CE-2017-14-27**Financement de la dépense relative à l'implantation d'un outil intranet**

[Document d'aide à la décision COM-2017-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville, pour financer la dépense relative à l'implantation d'un outil intranet, d'affecter un montant de 25 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement,

ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de trois ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2018 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE-2017-14-28

Dépôt du procès-verbal des réunions du comité des finances et des ressources humaines de la Ville des 29 juin, 19 juillet et 1^{er} septembre 2017
[Document d'aide à la décision FIN-2017-032](#)

Le procès-verbal des réunions du comité des finances et des ressources humaines de la Ville tenues les 29 juin, 19 juillet et 1^{er} septembre 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-14-29

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances et des ressources humaines de la Ville tenue le 29 septembre 2017
[Document d'aide à la décision FIN-2017-033](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances et des ressources humaines de la Ville tenue le 29 septembre 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-14-30

Levée de la suspension temporaire du paiement des cotisations pour déficit de transfert aux caisses de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986) et du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190)
[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2017-017](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville, considérant l'adoption de l'entente à intervenir entre les parties conformément à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi 15)*, de lever la suspension temporaire du paiement des cotisations pour déficit de transfert aux caisses de retraite lors d'une cessation de participation aux régimes de retraite ou d'une cession de droits entre conjoints.

CE-2017-14-31

Adoption du Règlement RV-2017-17-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages dans la zone I2899, parc industriel Pintendre)
[Document d'aide à la décision URBA-2017-196](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-09-25.

Ce règlement a pour objet de permettre, dans la zone I2899, les classes d'usages

principaux I102 et I104 et de prévoir des normes applicables à ces classes d'usages.

CE-2017-14-32

Refus de la demande de modification règlementaire visant à permettre un nouveau site d'extraction (sablère-gravière) sur le lot 3 167 638 du cadastre du Québec (chemin du 5^o et 6^o Rang, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-243](#)

Il est résolu de refuser la demande de modification règlementaire visant à permettre un nouveau site d'extraction (sablère-gravière) sur le lot 3 167 638 du cadastre du Québec, et ce, pour les motifs indiqués à la fiche de prise de décision URBA-2017-243.

CE-2017-14-33

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser I305, produits minéraux non métalliques (sauf cimenterie) dans la zone I1202, parc industriel Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-258](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-258.

Ce projet de règlement a pour objet de permettre, dans la zone I1202, la classe d'usage I305, produits minéraux non métalliques (sauf cimenterie).

CE-2017-14-34

Dépôt du rapport des assemblées publiques de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 14 septembre 2017

[Document d'aide à la décision URBA-2017-264](#)

Le rapport des assemblées publiques de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 14 septembre 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-14-35

Dépôt du rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville des 10 juillet et 23 août 2017

[Document d'aide à la décision URBA-2017-265](#)

Le rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenues les 10 juillet et 23 août 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-14-36**Dépôt du rapport de l'assemblée publique de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 18 septembre 2017**[Document d'aide à la décision URBA-2017-268](#)

Le rapport de l'assemblée publique de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 18 septembre 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-14-37**Dépôt du rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 18 septembre 2017**[Document d'aide à la décision URBA-2017-269](#)

Le rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 18 septembre 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-14-38**Demande visant la délivrance d'une autorisation pour la construction de trois bassins de rétention, remplacement et ajout de conduites pluviales dans le cadre des travaux de réaménagement de l'échangeur 305 de l'autoroute 20 et de la route 171, sur les lots 2 244 624 et autres du cadastre du Québec (secteurs Saint-Étienne-de-Lauzon et Saint-Nicolas)**[Document d'aide à la décision URBA-2017-270](#)

Il est résolu de ne pas s'objecter à la demande présentée pour la construction de trois bassins de rétention, remplacement et ajout de conduites pluviales dans le cadre du réaménagement de l'échangeur 305 de l'autoroute 20 et de la route 171 sur les lots 2 244 624, 2 244 628, 2 244 689, 2 244 677, 2 245 234, 4 100 811, 4 271 390, 4 285 126, 2 244 840, 4 100 808, 4 100 812, 4 100 802, 4 100 806, 4 271 391, 2 244 661, 1 962 940, 2 244 660, 2 244 886, 4 271 388, 1 963 186, 1 963 187, 1 963 188, 1 963 170, 1 963 157, 1 963 149, 1 963 151, 1 963 129, 1 963 132, 5 196 660, 5 196 659, 1 963 115, 4 100 805, 4 100 801 1 963 001, 1 963 133, 1 963 029, 4 247 418 et 5 604 441 du cadastre du Québec (secteurs Saint-Étienne-de-Lauzon et Saint-Nicolas) au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et en conséquence, d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* à l'égard de cette demande.

CE-2017-14-39**Adoption du Règlement RV-2017-17-51 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage C114 et restrictions en raison de certaines contraintes relatives à la nature géotechnique des sols dans la zone I1637, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**[Document d'aide à la décision URBA-2017-278](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-51 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le

lotissement, et ce, sans changements par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-09-26.

Ce règlement a pour objet d'autoriser l'usage C114, entreposage intérieur, dans la zone I1637 et d'y interdire les travaux de remblais, de construction, de transformation ou d'agrandissement d'un bâtiment principal et d'un bâtiment attenant à celui-ci et de construction, de transformation ou d'agrandissement d'un entrepôt, en raison de contraintes en lien avec la nature des sols, à moins que ces constructions ou ces travaux n'aient été préalablement autorisés par le conseil d'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est en application d'un règlement adopté en vertu de l'article 145.42 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

CE-2017-14-40

Adoption du Règlement RV-2017-17-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (zone A1800, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-279](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-09-29.

Ce règlement a pour objet de permettre dans la zone A1800 les usages suivants :

- C112 Services d'affaires ou techniques, etc. ;
- C114 Entreposage intérieur ;
- C205 Service de réparation de véhicules (débosselage, peinture) (sauf véhicules lourds) ;
- C304 Outillage, matériaux de construction ou d'aménagements paysagers, équipements saisonniers.

CE-2017-14-41

Adoption du Règlement RV-2017-17-42 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (zone C2543, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-280](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-42 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement CV-2017-09-28.

Ce règlement a pour objet de remplacer la zone commerciale C2543 par la zone d'habitation H2543, d'y autoriser l'usage H10, habitation multifamiliale isolée (13 à 40 logements), ainsi que d'y prévoir des normes applicables à cet usage et une densité résidentielle nette minimale.

CE-2017-14-42

Adoption du Règlement RV-2017-17-50 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de cinq zones et l'agrandissement de la zone H1505 pour un projet de développement dans

le prolongement du boulevard du Centre-Hospitalier, secteur Charny)
[Document d'aide à la décision URBA-2017-281](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-50 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-09-27.

Ce règlement a pour objet :

- d'agrandir la zone résidentielle H1505 à même une partie de la zone M1503;
- de créer les zones résidentielles H1500, H1502, H1504 et H1532 et la zone multifonctionnelle M1538 à même une partie des zones M1503 et X1656, et de prévoir les usages autorisés et des normes applicables à ces usages;
- d'exiger l'aménagement d'un écran tampon en bordure de l'autoroute Jean-Lesage dans la future zone H1500;
- d'ajouter une norme spécifique applicable dans les zones H1532 et M1538 concernant les espaces de stationnement.

CE-2017-14-43

Autorisation pour faire une demande au gouvernement du Québec pour procéder à l'expropriation du lot 2 433 277 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2017-169](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de demander au gouvernement du Québec, conformément aux articles 571 et 572 de la *Loi sur les cités et villes*, l'obtention d'une autorisation permettant l'acquisition par expropriation, à des fins de reconstruction d'une partie du mur qui soutient la côte Louis-Fréchette, le lot 2 433 277 du cadastre du Québec, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par Alain Carrier, arpenteur-géomètre, sous le numéro 11 523 de ses minutes, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-169.

CE-2017-14-44

Entente de visibilité à intervenir avec Voile internationale Québec dans le cadre de la tenue de la *Transat Québec-St-Malo 2020*

[Document d'aide à la décision DEV-2017-176](#)

Il est résolu de confirmer la participation de la Ville dans le cadre de la tenue de la *Transat Québec-St-Malo 2020* et de mandater la Direction du développement économique et de la promotion à négocier une entente de visibilité au montant de 100 000 \$ à intervenir avec Voile internationale Québec.

CE-2017-14-45

Intervention aux actes de servitude et cession d'une servitude pour des lignes électriques et de télécommunication entre Hydro-Québec, Bell

Canada et Vidéotron sur une partie des lots 2 434 484, 2 434 517 et 4 457 030 du cadastre du Québec (rue Dorimène-Desjardins, secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision DEV-2017-178](#)

Il est résolu :

- d'intervenir à l'acte de servitude pour des équipements et des lignes électriques et de télécommunication (soit aériennes, soit souterraines) entre Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron et les propriétaires des lots 5 294 741, 2 433 315, 2 433 313, 2 433 316, 2 433 287, 5 322 236 et 2 433 285 du cadastre du Québec, tels qu'ils sont montrés en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2017-178, les frais inhérents à ces transactions à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- de céder à titre gratuit une servitude de passage de lignes électriques et de télécommunications sur une partie des lots 2 433 291, 2 433 306, 2 433 308 et 2 433 309 de ce cadastre, d'une superficie totale approximative de 74,84 mètres carrés en faveur d'Hydro-Québec, Bell Canada et Vidéotron, telle qu'elles sont montrées en annexe à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-14-46

Cession de servitudes de distribution d'énergie électrique sur une partie des lots 3 021 187 et 3 748 954 du cadastre du Québec en faveur d'Hydro-Québec (rue des Riveurs, secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision DEV-2017-180](#)

Il est résolu de céder à titre gratuit une servitude de passage de lignes de distribution d'énergie électrique sur une partie des lots 3 021 187 et 3 748 954 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 4 192,51 mètres carrés, telle qu'elles sont montrées sur les plans annexés à la fiche de prise de décision DEV-2017-180, en faveur d'Hydro-Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-14-47

Vente du lot 4 713 202 cadastre du Québec à Inter-trans inc. (terrain situé sur la rue du Ferblantier, secteur Pintendre) et affectation du fruit de la vente
[Document d'aide à la décision DEV-2017-181](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de Inter-trans inc. pour le lot 4 713 202 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-181, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Inter-trans inc., et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2017-14-48**Autorisation pour une servitude d'utilité publique sur les lots 2 244 419 et autres du cadastre du Québec**

[Document d'aide à la décision BP-2017-011](#)

Il est résolu d'accorder une servitude d'utilité publique sur les lots 2 244 819, 5 584 315, 5 454 177 et 5 855 740 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9335-5238 Québec inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-14-49**Avenant à l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec 2869-7969 Québec inc. pour la réfection de l'avenue Atkinson (secteur Pintendre) et financement afférent**

[Document d'aide à la décision BP-2017-015](#)

Il est résolu :

- de conclure l'avenant à l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec 2869-7969 Québec inc. pour la réfection de l'avenue Atkinson (secteur Pintendre), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision BP-2017-015, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
 - de financer la dépense additionnelle relative aux travaux de réhabilitation d'une conduite de refoulement, au montant maximal de 5 850 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.
-

CE-2017-14-50**Rejet des soumissions et annulation de l'appel d'offres pour l'aménagement d'une passerelle sur la rivière Aulneuse (secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision APP-2017-217](#)

Il est résolu d'annuler l'appel d'offres pour l'aménagement d'une passerelle sur la rivière Aulneuse (secteur Saint-Nicolas) (appel d'offres 2017-50-98), et de rejeter les soumissions relatives à ces travaux, et ce, pour les motifs énoncés à la fiche de prise de décision APP-2017-217.

Le président du comité exécutif Gilles Lehouillier divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante et quitte la séance avant le début des délibérations et du vote sur celle-ci.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2017-14-51**Attribution du contrat pour la fourniture du service d'électriciennes ou d'électriciens pour l'incinérateur**

[Document d'aide à la décision APP-2017-232](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture du service d'électriciennes ou d'électriciens pour l'incinérateur (appel d'offres 2017-50-114), à P. privé électrique inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 111 180 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

Le président du comité exécutif prend son siège.

CE-2017-14-52

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité de circulation de la Ville du 13 septembre 2017, détermination de zones d'arrêts et installation de panneaux d'arrêts et demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-108](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité de circulation de la Ville tenue le 13 septembre 2017, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déterminer des zones d'arrêt et décréter l'installation de panneaux d'arrêts aux endroits suivants :

- 386° sur la rue de Coutances, à l'intersection de la rue Aubert, en direction ouest;
- 387° sur la rue de Coutances, à l'intersection ouest de la rue Albert-Lachance, en direction est et ouest;
- 388° sur la rue de Coutances, à l'intersection de la rue Thomas-Wilson, en direction est;
- 389° sur la rue Albert-Lachance, à l'intersection ouest de la rue de Coutances, en direction ouest;
- 390° sur la rue Albert-Lachance, à l'intersection est de la rue de Coutances, en direction nord et sud;
- 391° sur la rue Louis-Hallé à l'intersection de la rue de Coutances, en direction nord;
- 392° sur la rue Basile-Nolin, à l'intersection de la rue Louis-Hallé, en direction nord-ouest;
- 393° sur la rue Rose-A.-Beaudoin, à l'intersection de la rue Aubert, en direction nord-ouest;
- 394° sur la rue Rose-A.-Beaudoin, à l'intersection de la rue de Coutances, en direction nord-est.

Il est également résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'analyser la possibilité d'implanter des feux de circulation sur la route des Rivières, devant l'accès du site du futur Complexe aquatique multifonctionnel (secteur Saint-Nicolas), en tenant compte de l'étude réalisée.

CE-2017-14-53

Entente de visibilité à intervenir avec la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis et le Centre intégré de santé et de services sociaux de de Chaudière-Appalaches et abrogation de la résolution CV-2014-10-22 « Aide financière à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis dans le cadre de sa campagne majeure de financement, mandat à la Direction du développement et financement afférent »

[Document d'aide à la décision DEV-2017-140](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de visibilité à intervenir avec la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-140, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2014-10-22 « Aide financière à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis dans le cadre de sa campagne majeure de financement, mandat à la Direction du développement et financement afférent ».

CE-2017-14-54

Avis de motion du Règlement RVCE-2017-17-59 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et présentation du projet de règlement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-108](#)

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance de ce comité le Règlement RVCE-2017-17-59 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Ce règlement a pour objet de régir la vitesse sur la rue Ozias-Leduc et de créer une nouvelle zone de vignettes sur la rue Saint-Laurent.

La greffière dépose et présente le Règlement RVCE-2017-17-59 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis comme suit :

Afin de sécuriser le parc André-Guay, ce projet de règlement diminue la vitesse de 50 km/h à 30km/h sur la rue Ozias-Leduc entre la rue Ludger-Ruellan et la limite sud du numéro civique 7014, rue Ozias-Leduc.

CE-2017-14-55

Avis de motion du Règlement RVCE-2017-17-60 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et présentation du projet de règlement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-108](#)

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance de ce comité le Règlement RVCE-2017-17-60 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur la rue Jérôme-Demers.

La greffière dépose et présente le Règlement RVCE-2017-17-60 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement comme suit :

Suite à l'urbanisation et à l'ajout d'une piste cyclable, ce projet de règlement interdit le stationnement des deux côtés de la rue Jérôme-Demers entre la route Marie-Victorin et la route des Rivières.

CE-2017-14-56

Avis de motion du Règlement RVCE-2017-17-61 modifiant le Règlement 104 concernant la circulation et le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas et présentation du projet de règlement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-108](#)

Le membre du comité exécutif Clément Genest donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance de ce comité le Règlement RVCE-2017-17-61 modifiant le Règlement 104 concernant la circulation et le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas.

Ce règlement a pour objet de régir la vitesse sur la rue Strasbourg.

La greffière dépose et présente le Règlement RVCE-2017-17-61 modifiant le Règlement 104 concernant la circulation et le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas comme suit :

Afin de sécuriser le parc du Coteau-Chevreuil, ce projet de règlement diminue la vitesse de 50 km/h à 30km/h sur toute la rue de Strasbourg.

CE-2017-14-57

Avis de motion du Règlement RVCE-2017-17-62 modifiant le Règlement 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation de signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le règlement V-93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome et présentation du projet de règlement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-108](#)

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance de ce comité le Règlement RVCE-2017-17-62 modifiant le Règlement 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation de signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le règlement V-93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome.

Ce règlement a pour objet de régir la vitesse sur les rues Nolin et Alphonse-Ferland.

La greffière dépose et présente le Règlement RVCE-2017-17-62 modifiant le Règlement 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la

localisation de signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le règlement V-93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome comme suit :

Afin de sécuriser le parc Quatre-Saison, ce projet de règlement diminue la vitesse de 50 km/h à 30km/h sur aux endroits suivants :

- sur la rue Nolin au complet;
- sur la rue Pierre-Beaumont, entre la rue Pierre-Beaumont et la rue de la Butte.

CE-2017-14-58

Besoins de main-d'œuvre à la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2017-075](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des infrastructures, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2017-075.

CE-2017-14-59

Vente d'une partie du lot 5 098 038 du cadastre du Québec à Groupe exflora inc. (terrain situé sur la rue du Ferblantier, secteur Pintendre) et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision DEV-2017-188](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de Groupe exflora inc. d'une partie du lot 5 098 038 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-188, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Groupe exflora inc., et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2017-14-60

Levée de l'option d'achat du lot 1 962 898 du cadastre du Québec et acquisition de ce lot (chemin du Quai, secteur Saint-Nicolas), confirmation relative à l'utilisation de ce lot et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2017-191](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de lever l'option d'achat du lot 1 962 898 du cadastre du Québec, prise en considération en vertu de la résolution CE-2017-07-91, de transmettre l'avis écrit requis au plus tard le 28 février 2018, et d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir le lot 1 962 898 de ce cadastre, sans la garantie légale et aux autres conditions et modalités de l'option d'achat prise en considération par la résolution CE-2017-07-91 adoptée le 30 mai 2017, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de l'affecter à l'utilité publique;

- de financer la dépense relative à cette acquisition et aux frais inhérents à celle-ci, d'affecter un montant de 738 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de dix ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2018 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.
-

CE-2017-14-61

Levée partielle de l'obligation prévue à la clause 8.3 de l'acte de vente intervenu avec Gestion aloa inc. pour la construction d'un bâtiment industriel situé sur les lots 5 524 797 et 5 790 427 du cadastre du Québec (Parc industriel Bernières)

[Document d'aide à la décision DEV-2017-199](#)

Il est résolu d'accorder une mainlevée du droit de résolution affectant une partie du lot 5 524 797 du cadastre du Québec à être vendue à Vitrierie Uni-verre (1987) inc., découlant de l'acte de vente publié sous le numéro 22 027 866 au bureau de la publicité des droits de Lévis, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par les propriétaires, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-14-62

Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie dans le cadre des travaux de remplacement du système de réfrigération de l'Aquaréna (secteur Charny) et financement afférent

[Document d'aide à la décision APP-2017-240](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie dans le cadre des travaux de remplacement du système de réfrigération de l'Aquaréna (secteur Charny) (appel d'offres 2012-55-98), attribué par la résolution CV-2013-01-06, au montant de 11 000 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2017-240, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

Il est également résolu de financer cette dépense, au montant maximal de 11 600 \$, taxes nettes incluses, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-44.

CE-2017-14-63

Besoins de main-d'œuvre à la Direction des finances

[Document d'aide à la décision GCH-2017-077](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des finances, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2017-077.

CE-2017-14-64**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Comptoir le grenier et aide financière à cet organisme**[Document d'aide à la décision GRE-2017-237](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Anne Jeffrey, Janet Jones et Amélie Landry à participer à l'activité organisée au bénéfice de Comptoir le grenier, le 23 novembre 2017 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 50 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-14-65**Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité au bénéfice de La société grand village inc.**[Document d'aide à la décision GRE-2017-238](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser le membre du conseil de la Ville Janet Jones à participer à l'activité organisée au bénéfice de La société grand village inc., le 15 novembre 2017 à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

CE-2017-14-66**Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité au bénéfice de la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches**[Document d'aide à la décision GRE-2017-241](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser le membre du conseil de la Ville Serge Côté à participer à l'activité organisée au bénéfice de Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches, le 16 novembre 2017 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

CE-2017-14-67**Levée de la séance**

La séance est levée à 16 h.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
